NOTE DE CONJONCTURE

Observatoire Régional de l'Économie Sociale & Solidaire

Année 2022

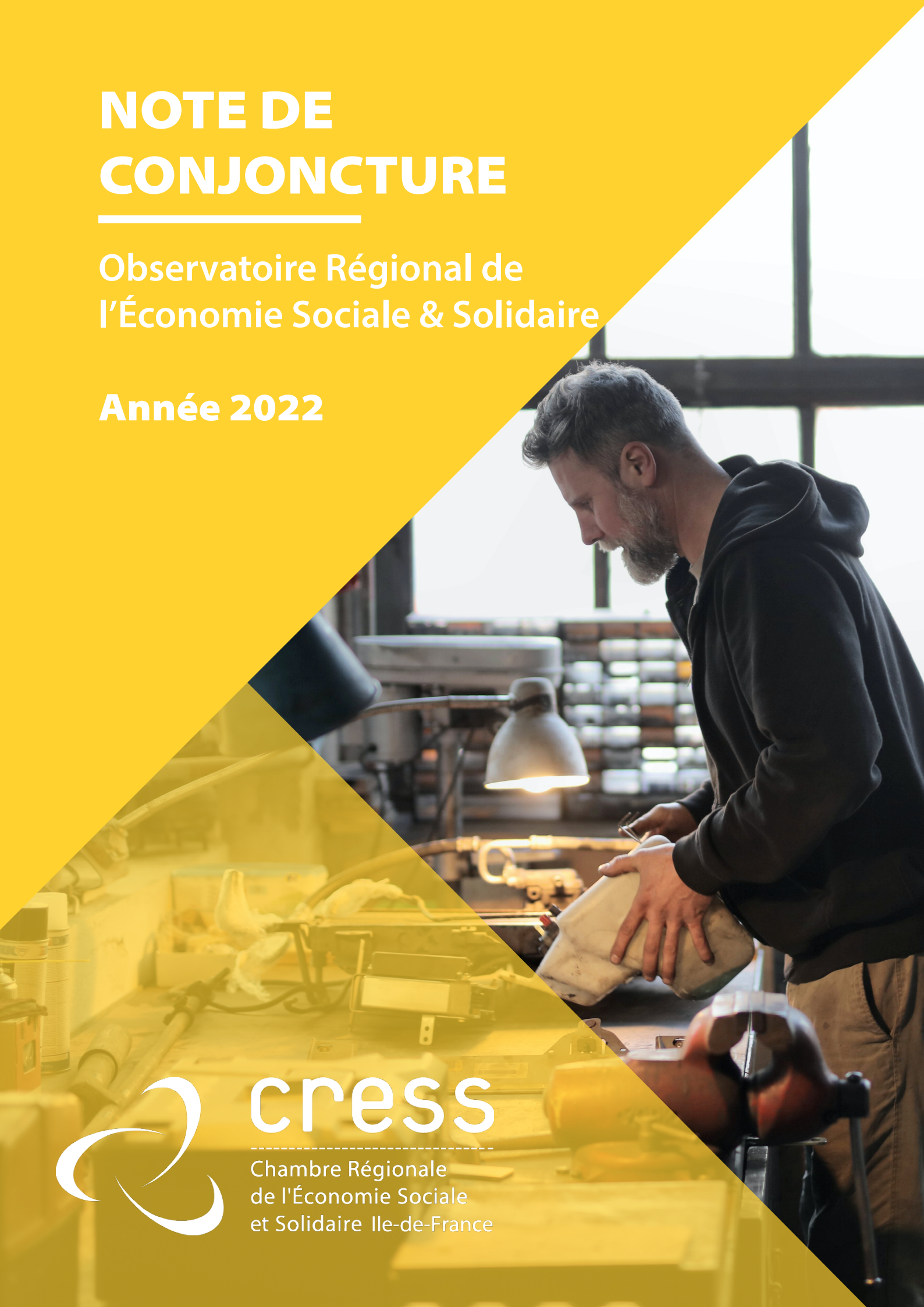

cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Ile-de-France

ÉDITORIAL

Les chiffres de l'année 2022 montrent une nouvelle fois la dynamique de l'ESS en Île-de-France. Néanmoins, les premiers signes d'un ralentissement doivent alerter sur la nécessité de prendre en compte les besoins spécifiques des structures de l'ESS. C'est d'autant plus nécessaire que le contexte d'inflation comprime leur budget, de même que celui des collectivités, et peut donc entraîner des conséquences lourdes.

Il s'agit en effet d'un enjeu majeur, puisque les structures de l'ESS, dans leur grande majorité, disposent de moins de marge de manœuvre que d'autres pour faire face à l'inflation. Elles sont bien souvent dans l'impossibilité de répercuter la hausse de leurs coûts sur le prix de leurs services, soit parce que cela entrerait en contradiction avec leur projet et les publics auxquels elles s'adressent, soit parce qu'elles ne sont pas en position de fixer leurs prix. Il est également extrêmement probable que les collectivités, dont les marges de manœuvre financières se réduisent, ne revoient pas à la hausse les financements dédiés à leurs appels à projet ou à leurs subventions.

Ces éléments nous poussent donc à la prudence. La dynamique des structures de l'ESS démontrent l'envie des territoires et des citoyens de développer cette forme d'économie. Anticipons dès maintenant les éventuelles difficultés auxquelles elles pourraient avoir à faire face, pour y répondre en préservant le développement de ces activités utiles aux territoires.

Youssef ACHOUR,
Président de la CRESS Île-de-France

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	02
CONJONCTURE REGIONALE	04
ANALYSE DEPARTEMENTALE	08
PARIS	10
SEINE ET MARNE	11
YVELINES	12
ESSONNE	13
HAUTS-DE-SEINE	14
SEINE-SAINT-DENIS	15
VAL-DE-MARNE	16
VAL-D'OISE	17
MÉTHODOLOGIE	18

Conjoncture Régionale

Au cours de l'année 2021, l'économie sociale et solidaire a fait preuve d'une dynamique positive, parvenant non seulement à retrouver les niveaux d'emploi et le nombre d'établissements d'avant la crise, mais aussi à assurer son développement. Cependant, l'année 2022 n'a pas été sans défis pour le développement de ce type d'économie. Durant cette période, les structures de l'ESS ont dû faire face à une hausse soutenue de l'inflation. Dans le même temps, les mécanismes de soutien financier exceptionnels mis en place pendant la crise, tels que les fonds de solidarité, ont pris fin, laissant un vide en termes d'instruments financiers adaptés aux spécificités de ces structures. Ces difficultés se sont conjuguées à des défis de longue date, tels que la diminution des emplois aidés et la réduction des budgets des collectivités territoriales.

Malgré ce scénario difficile, en 2022, l'ESS a une nouvelle fois démontré sa résilience en maintenant une tendance de croissance par rapport à l'année précédente. Le nombre d'établissements a augmenté de 3,6%, contre 2,8% enregistrés dans l'économie privée hors ESS. Ainsi, en 2022, l'ESS est parvenue à rétablir son nombre d'établissements au niveau enregistré en 2015, après une période de baisse continue.

Graphique 1 : Évolution d'établissements ESS et privé hors ESS entre 2011 et 2022

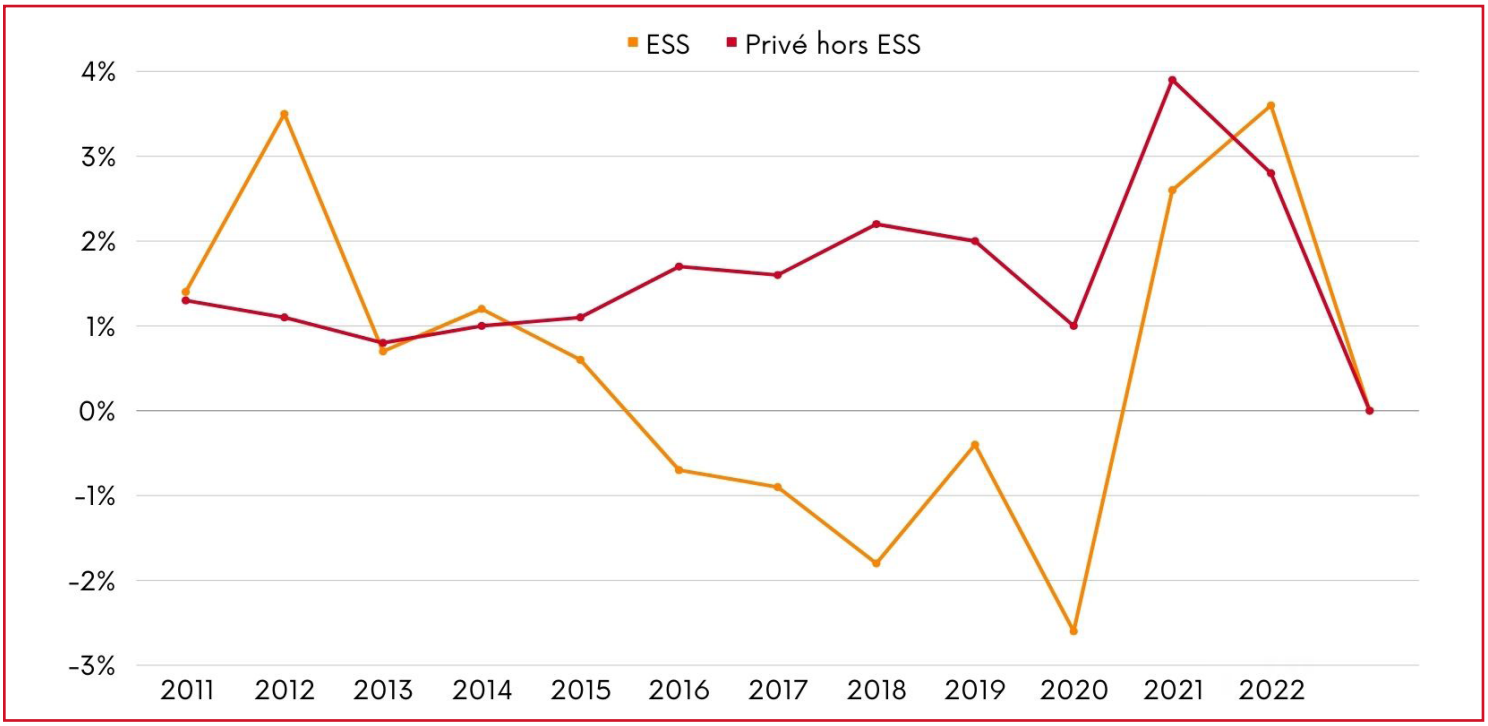

Source : Observatoire Régional de l'ESS- CRESS IDF d'après ACOSS URSSAF 2010-2022

Graphique 2 : Évolution du nombre d'établissements ESS et privé hors ESS entre 2010 et 2022

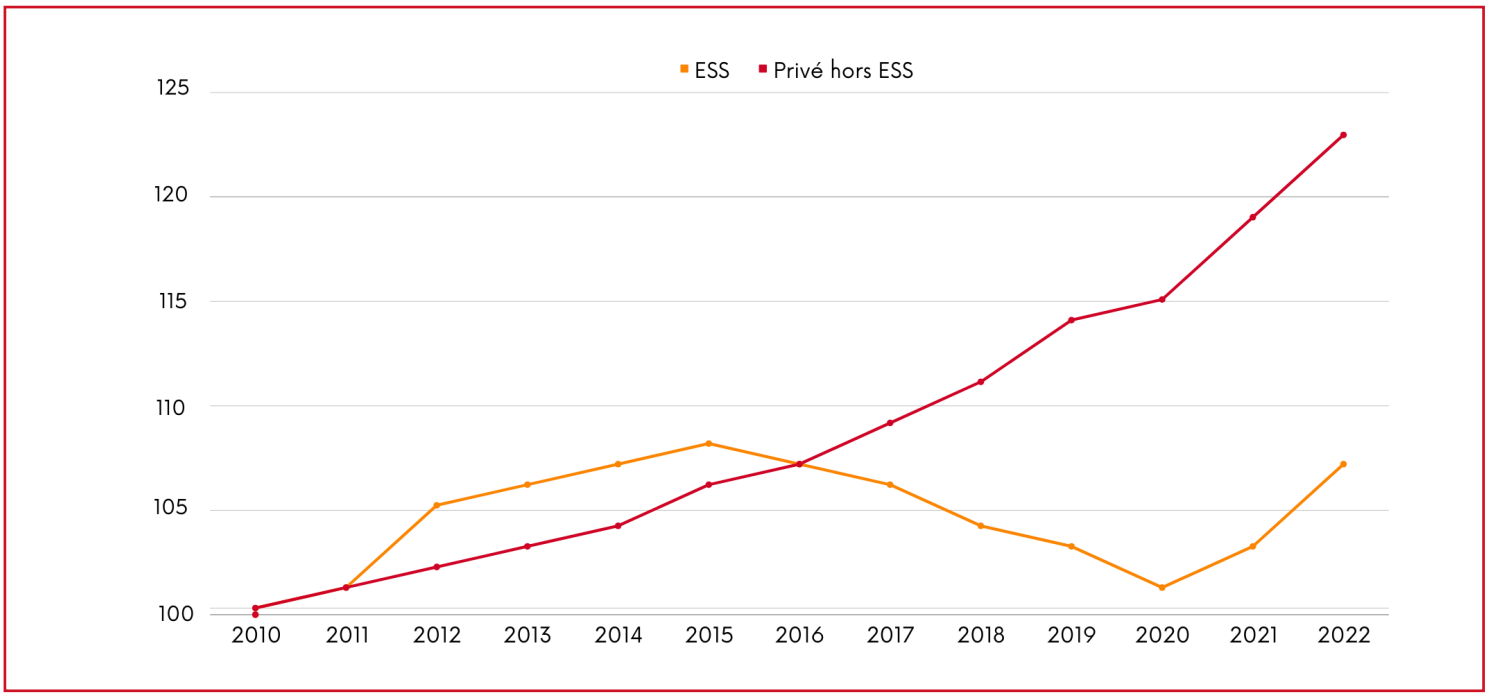

Source : Observatoire Régional de l'ESS- CRESS IDF d'après ACOSS URSSAF 2010-2022

Cette dynamique de croissance repose sur l'augmentation des fondations de 4,7% et des établissements associatifs de 4%, principalement dans le secteur de la santé humaine, avec une hausse de 12,5%, et dans le secteur des arts et spectacles, avec une hausse de 9,8%. Cependant, l'augmentation du nombre d'établissements de l'ESS contraste avec une augmentation plus modérée de l'emploi : au cours de l'année 2022, l'emploi dans l'ESS a connu une hausse de 1,6 %, contre une croissance de 3 % dans l'économie privée hors ESS.

Graphique 3 : Évolution d'emplois ESS et privé hors ESS entre 2011 et 2022

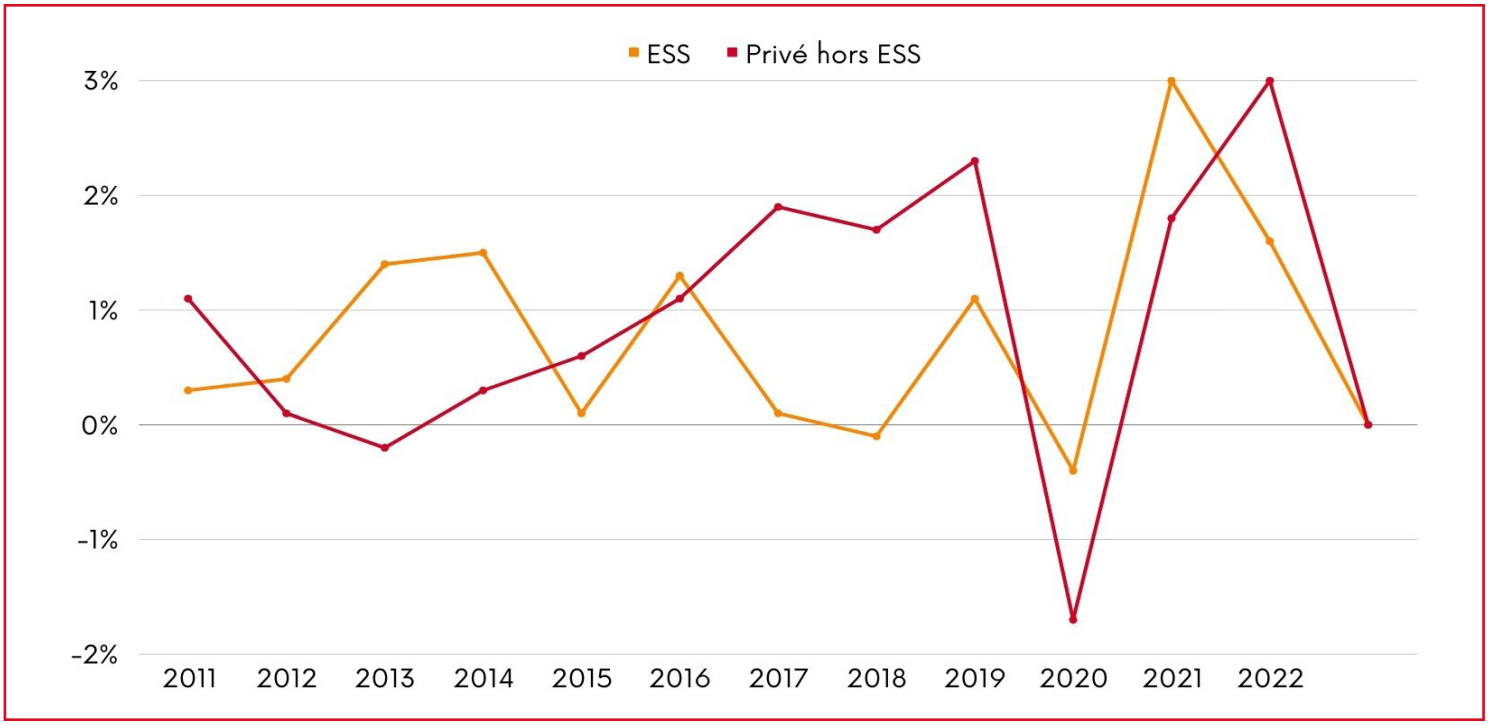

Source : Observatoire Régional de l'ESS- CRESS IDF d'après ACOSS URSSAF 2010-2022

Cette dynamique de l'emploi varie selon les secteurs d'activité, les plus fortes hausses étant observées dans les secteurs des arts et spectacles (5,4 %), des sports et loisirs (4,7 %) et de la santé humaine (3,8 %). Les fondations affichent la plus forte croissance de l'emploi, avec une hausse de 3,2 %, tandis que les associations connaissent une augmentation de 1,8 %.

Bien qu'en 2022, l'ESS n'ait pas réussi à reproduire le même taux de création d'emplois qu'en 2021, il est important de noter qu'entre 2019 et 2022, ce modèle économique a atteint une augmentation de 4,2 % de la création d'emplois, dépassant celle de l'économie privée hors ESS, qui a augmenté de 3 % sur la même période. Cela démontre la capacité de l'ESS à créer des emplois durables, même en temps de crise.

Graphique 4 : Évolution du nombre d'emplois ESS et privé hors ESS entre 2010 et 2022

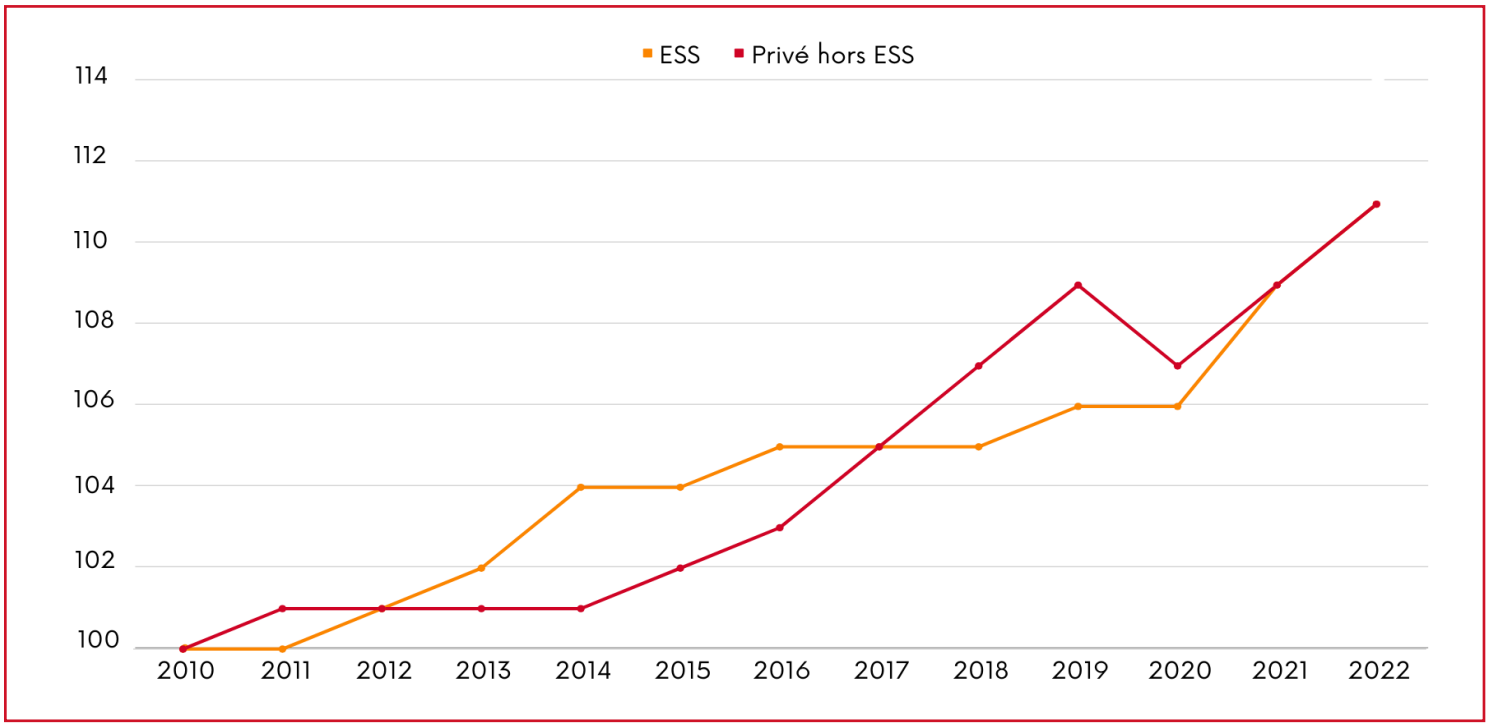

Source : Observatoire Régional de l'ESS- CRESS IDF d'après ACOSS URSSAF 2010-2022

Territoire	Statut	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
ILE-DE-FRANCE	Associations	4 % ↗	1,8 % ↗
	Coopératives	-0,2 % ↘	-0,4 % ↘
	Fondations	4,7 % ↗	3,2% ↗
	Mutuelles	-3,5 % ↘	-0,8 % ↘
	Total ESS	3,6 % ↗	1,6 % ↗
	PRIVÉ HORS ESS	2,8 % ↗	3 % ↗

Inflation et salaires

En termes de revalorisation salariale, en 2022, le salaire moyen par salarié de l'ESS dans la région a connu une augmentation de 5,4 %, légèrement supérieure au taux d'inflation (5,2 %). En comparaison, dans l'économie privée hors ESS, les salaires ont progressé de 6,9 %. Si la valorisation des salaires est nécessaire, la variabilité de la masse salariale peut représenter un enjeu important pour de nombreuses structures de l'ESS, en particulier pour celles de petite taille.

Graphique 5 : Évolution du salaire moyen de 2019 à 2022

Source : Observatoire Régional de l'ESS- CRESS IDF d'après ACOSS URSSAF 2010-2022

Avec une inflation annuelle de 5,2 % en 2022 (contre 1,6 % en 2021 et 0,5 % en 2020) et une hausse des coûts de l'énergie (23,1 %) et de l'alimentation (6,8 %) , les perspectives de développement de l'ESS en 2023 s'annoncent plus complexes, avec la possibilité d'un ralentissement de sa croissance. Bien que ce scénario concerne tous les acteurs économiques, les structures de l'ESS ne disposent pas des mêmes mécanismes que les entreprises de l'économie privée classique pour faire face à cette situation, tels que l'augmentation du coût des services pour les bénéficiaires, également victimes de l'inflation, ou l'utilisation d'outils bancaires adaptés à leurs besoins économiques spécifiques.

Cela pourrait déclencher une concurrence nocive entre les structures dans certains secteurs d'activité, tels que la santé ou l'enseignement, ou conduire à une réduction des activités essentielles assurées pour ces structures dans un contexte où les besoins des bénéficiaires augmentent. Dans ce cadre, le développement de l'ESS en 2023 sera fortement conditionné par la prise en compte de l'inflation par les collectivités locales dans l'octroi des subventions aux structures et dans les marchés publics passés avec les acteurs de l'ESS, ainsi que par la mise en place d'instruments financiers permettant à ces structures de faire face à la situation économique actuelle.

Analyse départementale

La forte dynamique de création d'établissements de l'ESS au cours de l'année 2022 se confirme au niveau départemental dans la région francilienne. Or, cette progression n'a pas été homogène sur les différents territoires, avec des variations importantes induites par des enjeux territoriaux et politiques.

En particulier, une forte dynamique de création d'établissements se distingue dans les départements de la Seine-Saint-Denis, de l'Essonne et du Val-de-Marne, avec des hausses respectives de 6 %, 4,6 % et 4 %. A l'inverse, les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines affichent des taux de création d'établissements inférieurs à la moyenne régionale, avec respectivement 2,7 % et 2,2 %. Le restant des départements présente des évolutions proches de la moyenne régionale.
Malgré la hausse de 3,6 % du nombre d'établissements en 2022 en Seine-et-Marne, ce département reste le seul à ne pas avoir encore retrouvé le nombre d'établissements d'avant la crise.

En termes de création d'emplois, le département de la Seine-Saint-Denis affiche une croissance de 3,6 % en 2022, soit plus du double de la moyenne régionale. Il est suivi par le Val-d'Oise et Paris avec des hausses respectives de 2,3 % et 2,2 %. En revanche, dans le département du Val-de-Marne, malgré la forte dynamique de création d'établissements de l'ESS, celle-ci ne s'est pas traduite par un accroissement de l'emploi, celui-ci ayant connu une baisse de 0,5 % par rapport à 2021. Les Yvelines ont également connu une croissance modérée de l'emploi (0,4%), inférieure à la moyenne régionale.

Territoire	Évolution établissements 2021-2022
75 PARIS	3,4 % ↗
77 SEINE-&-MARNE	3,6 % ↗
78 YVELINES	2,2 % ↗
91 ESSONNE	4,6 % ↗
92 HAUTS-DE-SEINE	2,7 % ↗
93 SEINE-SAINT-DENIS	6 % ↗
94 VAL-DE-MARNE	4 % ↗
95 VAL-D'OISE	3,3 % ↗

Territoire	Évolution emplois 2021-2022
75 PARIS	2,2 % ↗
77 SEINE-&-MARNE	1 % ↗
78 YVELINES	0,4% ↗
91 ESSONNE	1 % ↗
92 HAUTS-DE-SEINE	1 % ↗
93 SEINE-SAINT-DENIS	3,6 % ↗
94 VAL-DE-MARNE	-0,5 % ↘
95 VAL-D'OISE	2,3 % ↗

Ces différences observées reflètent, entre autres facteurs, la mise en place ou l'absence de politiques publiques favorables au développement et à la pérennisation des établissements de l'ESS dans les territoires. La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, notamment, sont engagés de longue date dans une politique volontariste de développement de ce type d'économie ; ces territoires ont mis en place des mesures telles que des appels à projets, des clauses sociales et écologiques dans les marchés publics, ainsi que d'autres mesures visant à valoriser les acteurs de l'ESS, ce qui a contribué à une évolution soutenue de l'ESS sur ces territoires.

Carte 1 : Évolution des établissements en Ile-de-France entre 2021 et 2022

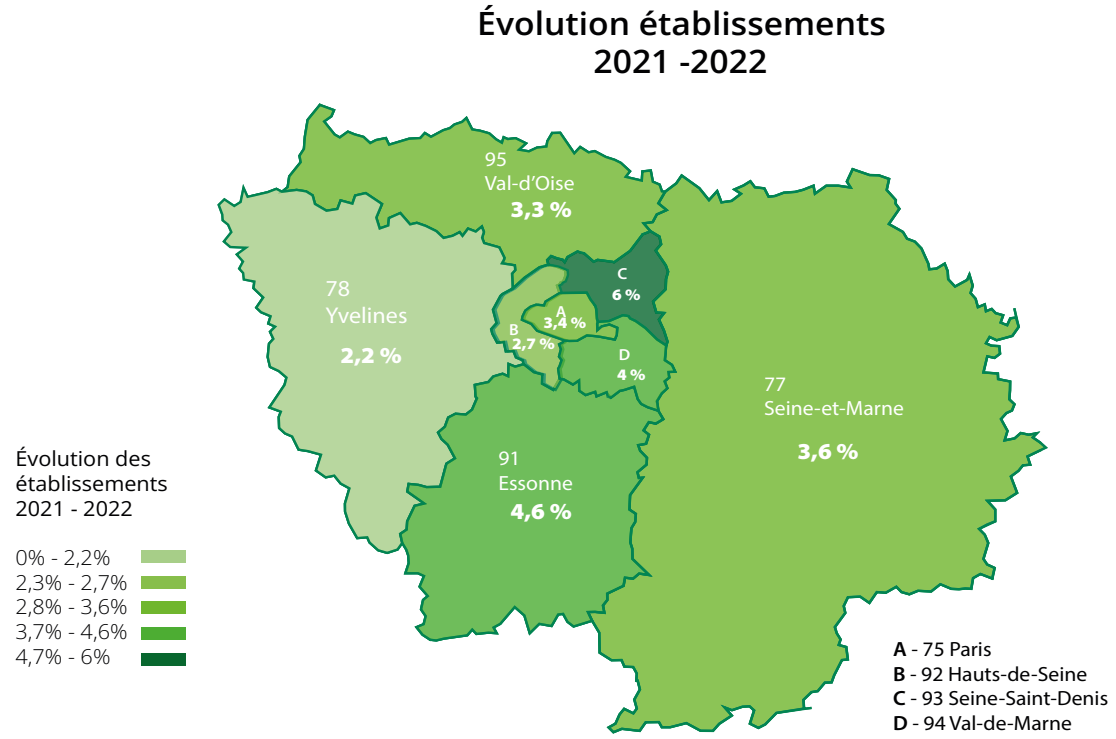

Carte 2 : Évolution des emplois en Ile-de-France entre 2021 et 2022

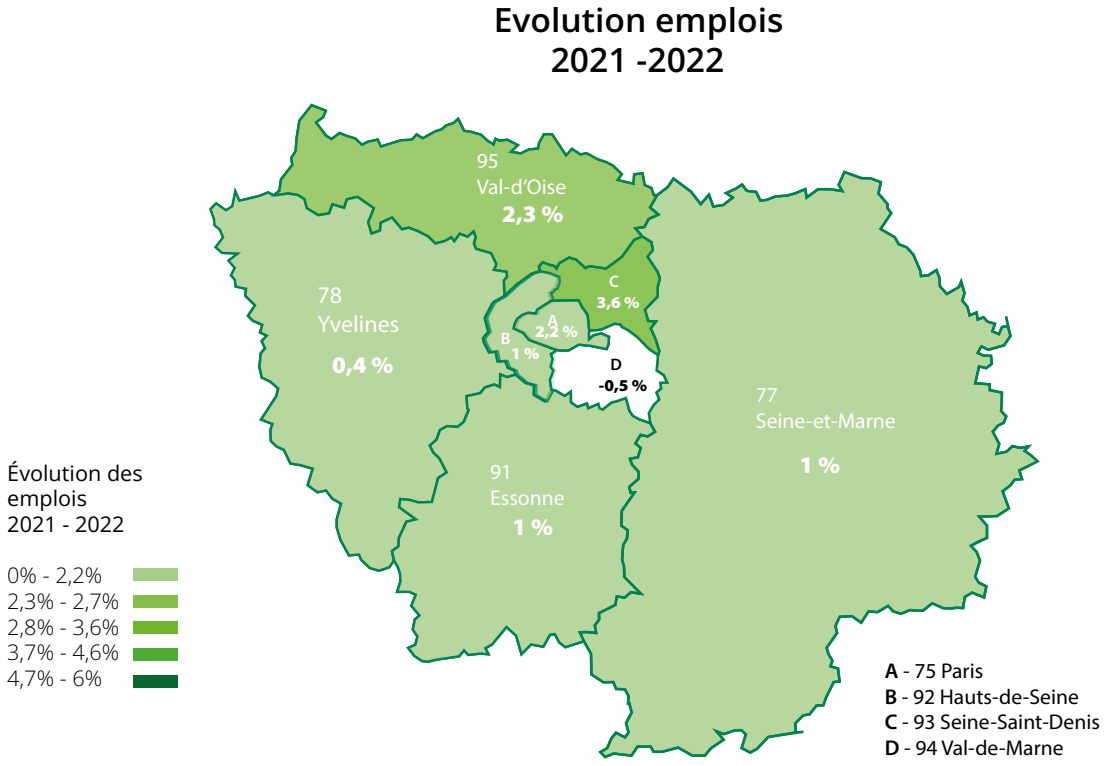

Paris

Avec une population de plus de 2 millions d'habitants, la ville de Paris dispose d'un tissu économique particulier dans la région, caractérisé par une diversification importante et une forte densité d'établissements et d'emplois, représentant 30 % de l'emploi régional. L'ESS est également très présente et connaît une densité importante d'établissements et d'emplois, notamment dans les secteurs de la culture et de l'enseignement. En outre, l'ESS fait preuve d'un dynamisme particulier dans le secteur des services sur ce territoire. Épicentre de la métropole, Paris accueille également de nombreux sièges sociaux, têtes de réseau et coordinations de l'ESS.

En 2022, ce territoire a connu une croissance du nombre d'établissements dans l'ESS de 3,4%, légèrement inférieure à la moyenne régionale (3,6%), mais supérieure à celle de l'économie privée hors ESS (3%). Ce phénomène est dû à l'augmentation des établissements associatifs (3,6%) et des fondations (5,7%). Ces dernières enregistrent d'ailleurs une forte croissance depuis 2018. Les coopératives affichent une légère augmentation du nombre d'établissements, à hauteur de 0,6%. En revanche, les établissements mutualistes ont connu une contraction de 5,1%, une tendance observée sur le territoire depuis plusieurs années.

Les secteurs d'activité qui ont le plus progressé en termes de création d'établissements sont la culture et l'enseignement (6,9%), la santé et le médico-social (5,8%) et les sports et loisirs (3,2%). Au contraire, les établissements du secteur des activités financières et d'assurance ont connu une baisse de 2,2% cette année.

En termes d'emploi, on observe une augmentation de 2,2% de l'emploi dans l'ESS à Paris en 2022, supérieure à la moyenne régionale (1,6%) mais inférieure au rythme de création d'emplois dans l'économie privée hors ESS (5,9%). Cette hausse est due à une solide progression de l'emploi dans les fondations (4 %), ainsi qu'à une augmentation de l'emploi associatif de 2,4 % notamment dans les secteurs des sports et loisirs (4,6 %), de la culture et de l'enseignement (4,2 %), et de la santé et le médico-social (3,6 %). L'emploi mutualiste et coopératif a légèrement diminué de 0,6% et 0,3% respectivement.

Évolution des établissements et des emplois entre 2021 et 2022

Territoire	Statut	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
PARIS	Associations	3,6 % ↗	2,4 % ↗
	Coopératives	0,6 % ↗	-0,3 % ↘
	Fondations	5,7 % ↗	4 % ↗
	Mutuelles	-5,1 % ↘	-0,6 % ↘
	Total ESS	3,4 % ↗	2,2 % ↗
	PRIVÉ HORS ESS	3 % ↗	5,9 % ↗

Territoire	Secteur d'activité	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
PARIS	Santé - Médico-social	5,8 % ↗	3,6 % ↗
	Culture - Enseignement	6,9 % ↗	4,2 % ↗
	Sport & Loisirs	3,2 % ↗	4,6 % ↗
	Activités financières & d'assurance	-2,2 % ↘	-0,2 % ↘
	Autres	2,1 % ↗	1,4 % ↗
	Tous secteurs	3,4 % ↗	2,2 % ↗

Seine et Marne

Avec une population de plus d'un million d'habitants, le département de la Seine-et-Marne se distingue par son importante superficie, qui couvre la moitié du territoire de la région francilienne. Ce vaste territoire abrite une diversité d'activités économiques et constitue un pôle régional majeur tant pour l'agriculture que pour les activités liées à la logistique et aux services, grâce à la présence de l'aéroport de Roissy. Dans ce contexte, l'ESS est très présente, notamment dans les secteurs des sports et des loisirs, des arts et spectacles, de l'action sociale et des activités financières et d'assurance.

Au cours de l'année 2022, la Seine-et-Marne a connu une croissance de ses établissements de l'ESS de 3,6%, se situant dans la moyenne régionale et dépassant la création d'établissements privés hors ESS, qui atteint 3%. Cette évolution résulte d'une augmentation de 4 % des établissements associatifs et de 2 % des établissements coopératifs. Les secteurs les plus concernés par cette augmentation sont la santé et le médico-social (5,7 %), les sports et loisirs (4,5 %) et la culture et l'enseignement (4,2 %). Malgré cette dynamique positive, le territoire n'a pas encore réussi à retrouver le niveau d'établissements associatifs perdu pendant la crise.

Contrairement à la tendance régionale, une baisse de 1,9% du nombre de fondations est observée cette année, après une hausse notable en 2019 et 2020. Les établissements mutualistes connaissent également une baisse de 2,8 %, suivant la même dynamique des dernières années.

Le département enregistre une croissance modérée du nombre d'emplois créés dans l'ESS au cours de l'année 2022, avec une hausse de 1 %, inférieure à la moyenne régionale et à celle de l'économie privée hors ESS (2,4%). Cette légère hausse se manifeste principalement dans les secteurs des sports et loisirs (4 %) et de la culture et de l'enseignement (1,1 %).

Malgré la diminution du nombre de fondations, l'emploi dans ce type de structures a augmenté de 4,3% cette année. L'emploi coopératif a également augmenté de 1,8%. En revanche, l'emploi associatif a connu une dynamique plus modeste, avec une augmentation de 0,7%. En fin, l'emploi mutualiste a poursuivi sa tendance à la baisse, avec une diminution de 3,3%.

Évolution des établissements et des emplois entre 2021 et 2022

Territoire	Statut	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
SEINE & MARNE	Associations	4 % ↗	0,7 % ↗
	Coopératives	2 % ↗	1,8 % ↗
	Fondations	-1,9 % ↘	4,3 % ↗
	Mutuelles	-2,8 % ↘	-3,3 % ↘
	Total ESS	3,6 % ↗	1 % ↗
	PRIVÉ HORS ESS	3 % ↗	2,4 % ↗

Territoire	Secteur d'activité	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
SEINE & MARNE	Santé - Médico-social	5,7 % ↗	0,5 % ↗
	Culture - Enseignement	4,2 % ↗	1,1 % ↗
	Sport & Loisirs	4,5 % ↗	4 % ↗
	Activités financières & d'assurance	-1,1 % ↘	-0,7 % ↘
	Autres	2,8 % ↗	1,1 % ↗
	Tous secteurs	3,6 % ↗	1 % ↗

Yvelines

Le département des Yvelines, avec une population de près de 1,5 million d'habitants, se distingue par une forte activité économique dans des domaines tels que l'industrie, le numérique, la santé et les éco-activités, bénéficiant de sa composition rurale. L'ESS dans le territoire a une présence significative d'établissements dans les secteurs de l'action sociale, des arts et spectacles et des sports et loisirs.

Au cours de l'année 2022, les établissements de l'ESS sur ce territoire ont connu une augmentation de 2,2 %, ce qui est inférieur à la moyenne régionale et légèrement inférieur à la progression de l'économie conventionnelle hors ESS (2,4%). Cette configuration pourrait suggérer des conditions moins favorables au développement de l'ESS dans le département.

La progression du nombre d'établissements observée cette année résulte de l'augmentation du nombre d'établissements associatifs de 2,8 % et de fondations de 2,7 %, notamment dans des secteurs comme la santé et le médico-social (6,3 %), qui avaient connu une baisse en 2021, ainsi que dans la culture et l'enseignement (5,4 %). En revanche, les établissements coopératifs, en baisse depuis 2016 dans le département, ont subi une diminution de 3,8%, tandis que les mutuelles ont connu une baisse de 6,2%, des pertes nettement supérieures à celles observées dans la moyenne régionale.

En termes de création d'emplois, l'ESS dans les Yvelines est restée quasiment stable, enregistrant une hausse de 0,4%, bien inférieure à la moyenne régionale. Cette tendance est en partie due à une légère augmentation de 0,8% de l'emploi associatif, principalement dans le secteur de la culture et de l'enseignement (2,1%). En revanche, l'emploi privé hors ESS s'est contracté de 0,8 % cette année. Par ailleurs, l'emploi dans les coopératives, fondations et mutuelles a également reculé en 2022, enregistrant des baisses respectives de 1,8 %, 0,6 % et 1 %.

Évolution des établissements et des emplois entre 2021 et 2022

Territoire	Statut	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
YVELINES	Associations	2,8 % ↗	0,8 % ↗
	Coopératives	-3,8 % ↘	-1,8 % ↘
	Fondations	2,7 % ↗	-0,6 % ↘
	Mutuelles	-6,2 % ↘	-1 % ↘
	Total ESS	2,2 % ↗	0,4 % ↗
	PRIVÉ HORS ESS	2;4 % ↗	-0,8 % ↘

Territoire	Secteur d'activité	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
YVELINES	Santé - Médico-social	6,2 % ↗	0,7 % ↗
	Culture - Enseignement	5,4 % ↗	2,1 % ↗
	Sport & Loisirs	1,6 % ↗	1,1 % ↗
	Activités financières & d'assurance	-5,5 % ↘	-3,6 % ↘
	Autres	1,3 % ↗	0,3 % ↗
	Tous secteurs	2,2 % ↗	0,4 % ↗

Essonne

Situé au sud de la région francilienne, le département de l'Essonne bénéficie de la proximité de la ville de Paris et d'une activité économique variée alliant activités agricoles et services divers, stimulée par la présence de l'aéroport d'Orly.

En 2021, l'ESS montrait déjà des tendances favorables à son implantation sur ce territoire. Cette dynamique s'est poursuivie en 2022, avec une augmentation du nombre d'établissements à hauteur de 4,6 % et une évolution plus modérée du nombre de créations d'emplois (1 %).

L'évolution du nombre d'établissements de l'ESS en Essonne au cours de l'année 2022 dépasse à la fois la moyenne régionale et l'évolution des établissements de l'économie privée hors ESS. Si tous les statuts juridiques de l'ESS ont connu une augmentation du nombre d'établissements, cette tendance s'explique principalement par une hausse marquée des établissements associatifs (5,1%) et des fondations (2,7%). Les secteurs de la santé et du médico-social, ainsi que de la culture et de l'enseignement, ont été les piliers de cette augmentation, avec des hausses d'établissements respectives de 6,6 % et 6,4 %.

Malgré l'augmentation notable de l'emploi observée en 2021, cette tendance ne s'est pas maintenue en 2022. Cela pourrait être attribué à l'effet de rattrapage post-crise de 2021 et à l'augmentation importante de l'emploi mutualiste cette année-là, peut-être liée à l'installation d'une structure de ce type sur le territoire. Ainsi, en 2022, l'emploi associatif et celui des fondations ont augmenté de 1,1 % et 1,3 %, tandis que l'emploi coopératif et mutualiste est resté stable.

Évolution des établissements et des emplois entre 2021 et 2022

Territoire	Statut	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
ESSONNE	Associations	5,1 % ↗	1,1 % ↗
	Coopératives	0,1 % ↗	0 % —
	Fondations	2,7 % ↗	1,3 % ↗
	Mutuelles	0,5 % ↗	0 % —
	Total ESS	4,6 % ↗	1 % ↗
	PRIVÉ HORS ESS	2,8 % ↗	1,1 % ↗

Territoire	Secteur d'activité	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
ESSONNE	Santé - Médico-social	6,6 % ↗	1,2 % ↗
	Culture - Enseignement	6,4 % ↗	-0,8 % ↘
	Sport & Loisirs	4,3 % ↗	0,1 % ↗
	Activités financières & d'assurance	-0,7 % ↘	-1,9 % ↘
	Autres	4,4 % ↗	1,9 % ↗
	Tous secteurs	4,6 % ↗	1 % ↗

Hauts-de-Seine

Le département des Hauts-de-Seine constitue un territoire particulier avec une forte densité de population, une urbanisation marquée et une activité économique dense, notamment influencée par la présence des centres d'affaires de La Défense et du quartier du Val de Seine. L'ESS joue également un rôle important dans ce territoire, notamment dans le domaine de la santé (14,7 % des établissements sanitaires de l'ESS en Ile-de-France sont situés dans les Hauts-de-Seine). Par ailleurs, le département accueille un nombre important de fondations.

En 2022, on observe une augmentation de 2,7% des établissements de l'ESS dans les Hauts-de-Seine, ce qui est inférieur à la moyenne régionale, mais légèrement supérieur au chiffre enregistré dans l'économie privée hors ESS (2,5%). Les fondations poursuivent leur tendance à la hausse, avec une augmentation de 5,3%. De leur côté, les établissements associatifs on fait mieux qu'en 2021, avec une hausse de 3 %. Toutefois, par rapport aux autres départements, l'évolution globale des établissements associatifs sur le territoire reste très modérée.

Les établissements mutualistes et coopératifs sont restés quasiment stables cette année, enregistrant une légère contraction de 0,5% et 0,3% respectivement. En termes de secteurs, la dynamique de l'ESS dans les Hauts-de-Seine repose principalement sur les domaines de la santé et du médico-social (6,6 %) et de la culture et de l'éducation (6,2 %).

Dans ce département, la création d'emplois dans l'ESS a été moins marquée, avec une hausse de 1%, inférieure à la moyenne régionale et à celle de l'économie privée hors ESS (2,3%). Les fondations ont connu l'augmentation la plus notable, avec une hausse de 2,9 % de l'emploi par rapport à 2021, tandis que l'emploi associatif a connu une hausse de 1 %. Ainsi, le territoire a réussi à retrouver le niveau d'emploi associatif d'avant la crise, sans pour autant connaître une croissance importante de celui-ci. Les secteurs concernés par cette augmentation sont la culture et l'éducation (3,1 %) et le sport et les loisirs (2,5 %). En revanche, l'emploi mutualiste, qui était en hausse depuis 2019, s'est réduit de 1,9 % en 2022.

Évolution des établissements et des emplois entre 2021 et 2022

Territoire	Statut	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
HAUTS-DE-SEINE	Associations	3 % ↗	1 % ↗
	Coopératives	-0,5 % ↘	0 % —
	Fondations	5,3 % ↗	2,9 % ↗
	Mutuelles	-0,3 % ↘	-1,9 % ↘
	Total ESS	2,7 % ↗	1 % ↗
	PRIVÉ HORS ESS	2,5 % ↗	2,3 % ↗

Territoire	Secteur d'activité	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
HAUTS-DE-SEINE	Santé - Médico-social	6,6 % ↗	0,5 % ↗
	Culture - Enseignement	6,2 % ↗	3,1 % ↗
	Sport & Loisirs	0,1 % ↗	2,5 % ↗
	Activités financières & d'assurance	-2 % ↘	-2 % ↘
	Autres	1,5 % ↗	1 % ↗
	Tous secteurs	2,7 % ↗	1 % ↗

Seine-Saint-Denis

La Seine-Saint-Denis se caractérise par le dynamisme de son tissu de l'ESS, avec une prédominance marquée des structures associatives. En 2021, l'ESS a connu une évolution remarquable dans le territoire, tant en termes d'établissements que d'emplois, et cette tendance s'est poursuivie en 2022.

Au cours de cette année, le territoire a connu une augmentation de 6 % du nombre d'établissements de l'ESS, nettement supérieure à la moyenne régionale et à la progression des établissements de l'économie privée hors ESS, limitée à 2,7 % cette année. Cette croissance affirmée résulte d'une dynamique vigoureuse des établissements associatifs, qui ont augmenté de 6,6 %, et des fondations, qui, après une baisse en 2021, ont progressé de 3,9 % en 2022. Les secteurs qui ont le plus bénéficié de cette croissance sont principalement la culture et l'enseignement (+10,2%), la santé et le médico-social (+6,6%) et les sports et loisirs (+5,1%). A l'inverse, les mutuelles ont continué à connaître une baisse cette année, avec une diminution de 6% du nombre d'établissements.

L'ESS est une alliée précieuse pour la création d'emplois sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, qui fait face à un taux de chômage important (10 % en 2022). Au cours de l'année 2022, une hausse de 3,6% de l'emploi de l'ESS a été observée dans le département, portée surtout par une incrémentation de 4,1% de l'emploi associatif. La dynamique de création d'emplois de l'ESS sur le territoire dépasse encore une fois la création d'emplois dans l'économie privée hors ESS, qui n'a connu qu'une augmentation de 2%, et la dynamique de l'ESS au niveau régional.

Le secteur des sports et loisirs a été le pivot de la création d'emplois sur le territoire cette année, avec une augmentation spectaculaire de 16,8%. Les données pour 2023 permettront de corroborer si cette dynamique se maintient, portée par la proximité des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ou si, au contraire, les impacts de cet événement sur les prix du foncier freineront le développement des associations sur le territoire.

Évolution des établissements et des emplois entre 2021 et 2022

Territoire	Statut	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
SEINE SAINT-DENIS	Associations	6,6 % ↗	4,1 % ↗
	Coopératives	1,8 % ↗	0,7 % ↗
	Fondations	3,9 % ↗	0,4% ↗
	Mutuelles	-6 % ↘	-4,5 % ↘
	Total ESS	6 % ↗	3,6 % ↗
	PRIVÉ HORS ESS	2,7 % ↗	2 % ↗

Territoire	Secteur d'activité	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
SEINE SAINT-DENIS	Santé - Médico-social	6,6 % ↗	1,8 % ↗
	Culture - Enseignement	10,2 % ↗	2,9 % ↗
	Sport & Loisirs	5,1 % ↗	16,8 % ↗
	Activités financières & d'assurance	-1,7 % ↘	-4 % ↘
	Autres	4 % ↗	3,1 % ↗
	Tous secteurs	6 % ↗	3,6 % ↗

Val-de-Marne

Le département du Val-de-Marne est un territoire très dynamique sur le plan économique, réputé pour ses centres hospitaliers et de recherche de premier plan, ainsi que pour sa présence forte dans les secteurs de la logistique et du commerce de gros, avec notamment la présence du Marché de Rungis. Dans ce contexte, l'ESS présente une évolution singulière sur le territoire.

Au cours de l'année 2022, une hausse de 4,0% du nombre d'établissements de l'ESS a été observée, portée par une augmentation de 4,5% des établissements associatifs et des fondations, principalement dans les secteurs de la santé et du médico-social (+5,6%), de la culture et de l'enseignement (+5,3%), ainsi que des sports et loisirs (+4,9%). Cette dynamique de croissance des établissements de l'ESS dans le département est supérieure à la fois à l'évolution régionale de l'ESS et à la progression des établissements du secteur privé hors ESS qui ont connu une augmentation de 2,3%.

Cependant, cette dynamique ne s'est pas traduite par une augmentation équivalente de l'emploi. Au contraire, on observe une baisse de l'emploi associatif (-0,6%) et coopératif (-1,4%), ce qui se traduit par un bilan négatif des données globales de l'emploi dans l'ESS cette année (-0,5% de l'emploi total de l'ESS).

La baisse de 8,6% de l'emploi dans le secteur de la culture et de l'enseignement pourrait indiquer que les petites associations de ce secteur n'ont pas été en mesure de résister aux conditions économiques imposées après la crise, ce qui les a peut-être amenées à réduire leurs effectifs, voire à cesser complètement leurs activités.

En revanche, l'emploi dans le secteur mutualiste, qui avait connu une contraction importante en 2020 et 2021 en raison du départ de grands établissements mutualistes du département, a enregistré une hausse de 8,4 % en 2022.

Évolution des établissements et des emplois entre 2021 et 2022

Territoire	Statut	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
VAL-DE-MARNE	Associations	4,5 % ↗	-0,6 % ↘
	Coopératives	-1,3 % ↘	-1,4 % ↘
	Fondations	4,5 % ↗	1,8% ↗
	Mutuelles	-2,4 % ↘	8,4 % ↗
	Total ESS	4 % ↗	-0,5 % ↘
	PRIVÉ HORS ESS	2,3 % ↗	2,6 % ↗

Territoire	Secteur d'activité	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
VAL-DE-MARNE	Santé - Médico-social	5,6 % ↗	0,8 % ↗
	Culture - Enseignement	5,3 % ↗	-8,6 % ↘
	Sport & Loisirs	4,9 % ↗	4,1 % ↗
	Activités financières & d'assurance	-2,3 % ↘	-1,4 % ↘
	Autres	3,1 % ↗	0,5 % ↗
	Tous secteurs	4 % ↗	-0,5 % ↘

Val-d'Oise

Le département du Val-d'Oise dispose d'un environnement diversifié qui amalgame des éléments urbains et ruraux. Avec une vitalité économique remarquable dans différents secteurs d'activité, l'ESS trouve des conditions favorables sur le territoire depuis 2021.

Dans la lignée de cette tendance, un développement des établissements de l'ESS sur le territoire est observé au cours de l'année 2022, avec une augmentation de 3,3 %. Bien que légèrement inférieure à la moyenne régionale, cette évolution est en phase avec la hausse connue par les établissements du secteur privé hors ESS (3,5%). Cette dynamique est notamment portée par la vitalité des associations, dont les établissements ont augmenté de 3,6%, ainsi que par les fondations, qui ont connu une hausse de 6,6%. Parallèlement, les établissements mutualistes ont connu une croissance plus modérée de 1,3 %. Les secteurs qui bénéficient le plus de cette augmentation des établissements sont la santé et le médico-social (+6,8%), les sports et loisirs (+4,3%), ainsi que la culture et l'enseignement (+4,2%). En revanche, les coopératives, qui ont enregistré des reculs depuis la crise, ont continué de diminuer cette année avec une baisse de 1,6 %.

La création d'emplois dans l'ESS sur le territoire a également maintenu une dynamique positive en 2022, avec une augmentation de 2,3%, supérieure à la moyenne régionale et légèrement inférieure à la croissance de l'emploi dans le privé hors ESS (2,5%). La hausse de l'emploi se retrouve dans tous les statuts juridiques de l'ESS, à l'exception des coopératives, avec une croissance de 2,7% pour les associations, de 2,1% pour les fondations et de 1,1% pour les mutuelles. Il convient de souligner la solide croissance du secteur des sports et loisirs en termes d'emploi (+5,4%).

Évolution des établissements et des emplois entre 2021 et 2022

Territoire	Statut	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
VAL D'OISE	Associations	3,6 % ↗	2,7 % ↗
	Coopératives	-1,6 % ↘	-2,5 % ↘
	Fondations	6,6 % ↗	2,1% ↗
	Mutuelles	1,3 % ↗	1,1 % ↗
	Total ESS	3,3 % ↗	2,3 % ↗
	PRIVÉ HORS ESS	3,5 % ↗	2,5 % ↗

Territoire	Secteur d'activité	Évolution établissements 2021-2022	Évolution emplois 2021-2022
VAL D'OISE	Santé - Médico-social	6,8 % ↗	1,7 % ↗
	Culture - Enseignement	4,2 % ↗	3,1 % ↗
	Sport & Loisirs	4,3 % ↗	5,4 % ↗
	Activités financières & d'assurance	-0,4 % ↘	-2 % ↘
	Autres	1,6 % ↗	2,3 % ↗
	Tous secteurs	6 % ↗	2,3 % ↗

Méthodologie

Cette note a été produite par l'Observatoire Régional de l'ESS d'Île-de-France, porté par la CRESS Île-de-France. Pour observer les territoires, l'Observatoire Régional de l'ESS se fonde sur une méthodologie partagée par l'ensemble du réseau des CRESS et définie en lien avec l'INSEE. Elle permet d'identifier les structures de l'ESS à partir de leur statut juridique (associations, coopératives, mutuelles et fondations). Les données de conjoncture sont issues des chiffres ACOSS URSSAF. Ces chiffres sont disponibles sur une base trimestrielle entre 2010 et 2022. Ces données sont présentées en moyenne annuelle pour éliminer les effets de saisonnalité. Ces chiffres ne comprennent pas les structures relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Présentation

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en Île-De-France (CRESS Île-de-France) est l'organisme de promotion et de représentation de l'ESS à l'échelle régionale. Porte-parole des entreprises sociales et solidaires auprès des pouvoirs publics, des institutions et du grand public, elle appuie le développement et le maintien des structures et se mobilise pour la formation des dirigeant.e.s et des salarié.e.s du secteur.

Pour en savoir plus sur la CRESS et ses activités : www.cressidf.org

Pour contacter l'Observatoire : leo.voisin@cressidf.org

cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Ile-de-France

www.cressidf.org
contact@cressidf.org

Document financé par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région île de France